

Projet de construction de l'usine AP50 du complexe Jonquière à Saguenay

ERRATUM

Québec, le 1^{er} novembre 2010 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient à informer la population qu'une erreur s'est glissée dans le communiqué du 24 août 2010 ainsi que dans le compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 19 octobre dernier. En effet, les tonnages du projet auraient dû se lire comme suit : 63 000 tonnes métriques par année pour la première phase pilote, 167 000 tonnes métriques par année pour la deuxième phase et 230 000 tonnes métriques par année pour la troisième année. Nous sommes désolés des incon vénients que cette erreur a pu engendrer.

QU'EST-CE QUE LE BAPE ?

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement est un organisme indépendant qui relève du ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Il a pour mission d'éclairer la décision gouvernementale dans une perspective de développement durable, lequel englobe les aspects biophysique, social et économique. Pour réaliser cette mission, le BAPE informe, enquête et consulte la population sur des projets ou des questions relatives à la qualité de l'environnement que lui soumet le ministre. Il produit par la suite des rapports d'enquête qui sont rendus publics. Le BAPE est par conséquent un organisme gouvernemental consultatif et non décisionnel.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Karine Lavoie, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 536 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : AP50-Jonquiere@bape.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source : Karine Lavoie
Conseillère en communication
418 643-7447